Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 42 (1995)
Heft: 10

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Edito romand

Succès au Comptoir

Le stand de la protection civile (500 m²) a remporté plus qu'un succès d'estime. Les commentaires entendus ici ou là en témoignent, de même que le livre d'or dans lequel beaucoup de politiciens se sont exprimés.
A vrai dire ce fut une surprise pour pas mal de gens de constater que la PCi non seulement se modernise, mais devient véritablement efficace. Le nouveau matériel, et notamment les tenues dont il ne faut pas négliger l'impact visuel, y sont pour beaucoup. Quant à la démonstration du 15 septembre, même s'il y a eu quelques couacs au niveau du «timing», à cause du cortège qui avait quelque cinquante minutes d'avance, son déroulement a été fort apprécié. Une fois de plus, le public a pu se rendre compte de la complexité des secours, et de l'importance de la collaboration qui doit exister entre les différents partenaires intervenant sur les lieux.
L'exploit du jour (15 septembre) revient pourtant à l'organisation du cortège: réussir l'exploit de bloquer totalement des artères principales de la bonne vieille ville de Lausanne, chapeau.
Quant au stand lui-même, il a été primé avec un 6e prix. On le doit au dévouement du personnel et des bénévoles tant du Service cantonal que des communes qui y ont cru. Re-chapeau.
Protection civile consacrera un reportage complet de cette manifestation dans son numéro 11/12, le dernier de l'année.

René Mathey

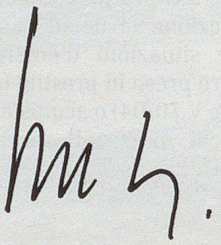

Pour comprendre l'articulation fribourgeoise

Fribourg: un concept original de l'intervention catastrophe

La réforme 95 de la protection civile a, et pousse beaucoup de cantons à se doter d'un nouveau concept d'intervention, où chaque partenaire occupe une place en fonction de ses compétences propres. Sans faire de bruit, le canton de Fribourg peaufine le sien, depuis longtemps. C'est Daniel Papaux, préposé à la défense générale, et chef de l'état-major cantonal de défense, qui l'explique à la rédaction de «Protection civile».

RENÉ MATHEY

Comme dans d'autres cantons, Fribourg dispose de deux organisations distinctes. Une pour la conduite des événements de guerre et l'autre en ce qui concerne la gestion des cas de catastrophes. Pour Daniel Papaux, ceci provient du fait que le canton, dans le cadre d'une organisation catastrophe, ne veut pas se priver de personnel qui ne pourrait être à disposition pour couvrir les situations de crise et de guerre.
A ce stade, pour Daniel Papaux, il y a deux variantes:

- soit on étoffe l'état-major d'organisation catastrophe avec de nouveaux services, pour disposer d'une organisation faîtière unique,
- soit on dispose de deux organisations distinctes, c'est le cas du canton de Fribourg.

Mais sur le fond, ces deux organisations doivent être chapeautées par une seule base légale: c'est justement ce que Fribourg prépare actuellement.

Une organisation originale

On pourrait penser que cette organisation «faîtière» est purement et simplement un département sécurité, comme c'est un peu la tendance en Suisse. Il n'en est rien.
C'est grâce à l'impulsion et à la personnalité de René Aebischer, chancelier d'Etat, que les choses ont été scindées pour aboutir à l'organisation d'aujourd'hui qui ressemble, comme on va le voir, à une forme de «société de service». C'est d'ailleurs René Aebischer qui fonctionnait en qualité de chef de l'état-major cantonal de défense qui fut l'inspirateur de la structure actuelle.
Aujourd'hui, le canton de Fribourg dispose d'un responsable de la défense générale (c'est Daniel Papaux) qui est intégré à la Chancellerie de l'Etat. Ce qui signifie, et c'est bien là l'originalité, que ce responsable a une subordination à l'ensemble de l'Exécutif. Daniel Papaux est donc le responsable administratif du Service de la défense générale, dont le patron est le chancelier d'Etat. «Mais, précise Daniel Papaux, le Service de la défense générale travaille au profit de l'ensemble des départements, c'est pour cela que je réponds à l'intention du Conseil d'Etat et non à un directeur en particulier.» C'est aussi une formule qui garantit l'objectivité de «jugement», puisque cette «indépendance» permet au responsable administratif de s'adresser au Conseil d'Etat en général et non pas au chef hiérarchique.
Cette neutralité a aussi des effets bénéfiques pour l'ensemble de l'organisation lors des exercices mis en place par le Bureau de la défense générale, puisque dans ce cadre-là, l'ensemble des partenaires sont subordonnés à ce bureau (et non pas à un département quel qu'il soit). Conséquence: absence de «guerre de casquettes».
Mais la première originalité de cette structure est le fait que les organisations sont toutes gérées par des arrêtés du Conseil d'Etat, donc pas de loi cadre. C'est cette forme de gestion qui a apporté une grande souplesse à l'ensemble. Maintenant, le canton prépare tout de même une loi qui devrait couvrir l'ensemble des besoins propres aux situations extraordinaires.

La «Commission du plan ORCAF»

A l'instar d'autres cantons, Fribourg possède un plan d'organisation catastrophe (ORCAF). Cette commission est présidée par le chancelier d'Etat et le responsable administratif est précisément Daniel Papaux.
C'est une commission de coordination, dont une des missions consiste à contrôler et mesurer l'avancement des travaux. Elle est composée de partenaires politiques, comme par exemple les préfets par le président de la Conférence des préfets (M. Goetschi), ainsi qu'un député. On y

retrouve aussi les principaux chefs de service (police, sauvetage, etc.).

La place de la commune dans le système

«C'est à la commune, poursuit Daniel Papaux, qu'il appartient de se rendre compte de l'ampleur de l'événement. Dès qu'il y a un contact, via le centre de transmission de la police, on envoie sur les lieux du sinistre (comme dans les autres cantons) l'officier de service de la police cantonale. L'échelon préfectoral est aussi représenté, de même que le service du feu (soit par le commandant du corps local, ou éventuellement déjà celui du Centre de renfort). Ce sont ces trois personnes qui déterminent si le sinistre peut être couvert par les moyens conventionnels (police, pompiers locaux, sanitaires par les ambulanciers conventionnés et rattachés à l'organisation). Elles mettent en place un état-major de conduite, en laissant à la commune la liberté du choix de celui qui va couvrir la gestion politique de l'événement.»

Dans un cas plus important, comme celui de Fälli Holli (une bonne trentaine de chalets ensevelis) sur la commune de Plasselb, c'est le syndic qui a considéré qu'il n'était pas en mesure de conduire un tel événement. C'est donc le Préfet de district qui a pris la décision de mettre en place un état-major de crise. Tout ceci sans mettre sur pied l'organisation catastrophe, puisque cela n'était pas nécessaire. ORCAF était pourtant représenté par Daniel Papaux, afin d'assurer les relations avec le Conseil d'Etat. Ce qui permettait de mettre en place rapidement des mesures préventives.

Mais dans tous les cas de figure le plan OR-

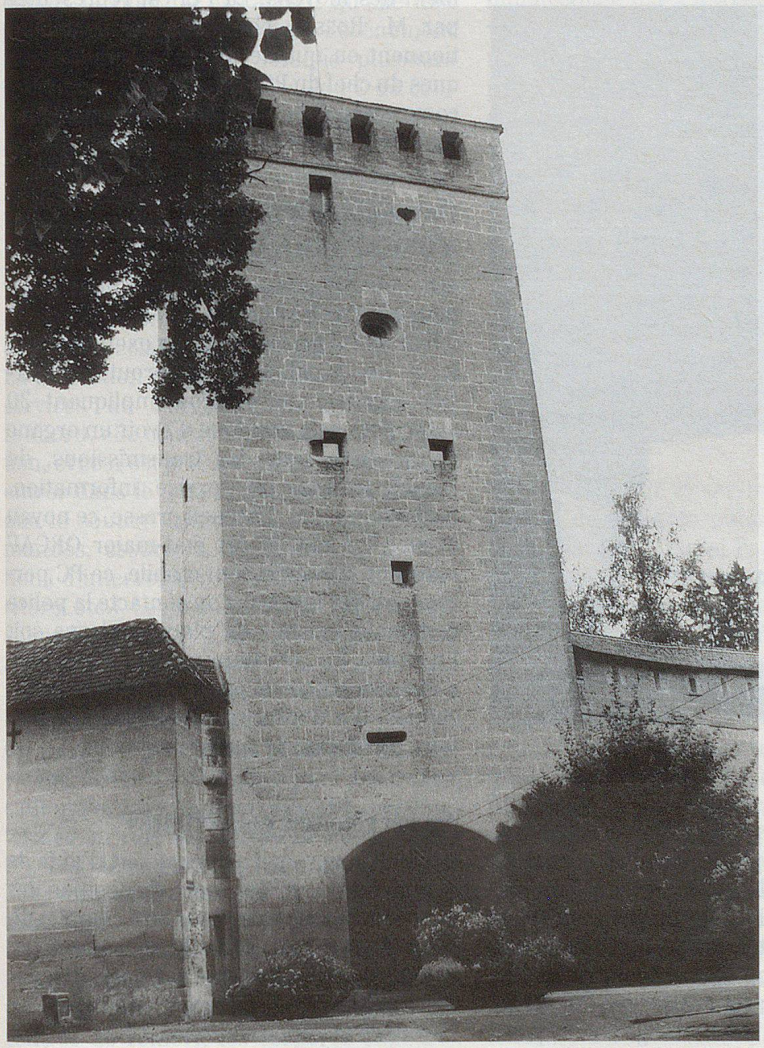

Le plan ORCAF est tout un symbole; il est au service de la population du canton, comme les murailles l'ont été en son temps.

Daniel Papaux, préposé à la défense générale.

PHOTOS: RMINFO, PULLY

Indispensable au cas où – judicieux et utile dès maintenant. Le mobilier de protection civile d'ACO.

Demandez la documentation ou les conseils des spécialistes:

Allenspach & Cie SA
Untere Dünnernstrasse 33
4612 Wangen b/Olten
Tél. 062 32 58 85-88
Fax 062 32 16 52

ACO. La marque de confiance.

CAF peut être déclenché à n'importe quel moment. A la vérité, celui-ci est tout de même alerté afin de gagner du temps pour le cas où.

Stucture du plan ORCAF

Dans la structure il y a deux échelons différents du plan ORCAF.

«La PCi s'insère dans un ensemble, mais c'est un partenaire, notamment grâce à la Réforme 95...»

Tout d'abord:

- un état-major restreint;
- et l'état-major ORCAF classique (dont on peut définir la mise en place lorsque l'événement nécessite une contribution de tous les services de l'organisation).

En d'autres termes, le plan ORCAF ne serait déclenché qu'en cas de sinistre particulièrement important et grave, ce qui signifie aussi qu'il manque un échelon à cet ensemble. C'est ce qui a présidé à la constitution du plan ORCAF restreint. Celui-ci est en place. Il est constitué, dans le cadre de cet organe de conduite, de la police cantonale, des représentants de l'établissement cantonal d'assurance des bâtiments, dont la permanence est assurée par le directeur de l'ECAB et par l'inspecteur cantonal du feu. Ils assurent d'ailleurs la coordination pour l'engagement des pompiers. Le même dispositif est en place au niveau sanitaire, par le médecin cantonal, aidé par des médecins de l'hôpital cantonal pour ce qui touche la conduite des médecins trieurs.

Toutes ces personnes sont mobilisées par un système de mobilisation rapide, particulier à Fribourg, intitulé AMWA-T. Il se distingue du SMT bien connu, par sa rapidité. L'alarme est aussi téléphonique, mais elle se déclenche à l'aide d'une seule touche, et peut toucher un très grand nombre de personnes (concrètement, on peut toucher toutes les communes – syndics et secrétaires communaux – soit 1000 personnes), en quelque 10 minutes. Par contre, contrairement au SMT, ce message d'alarme ne coupe pas les conversations en cours. Par ailleurs, le Bureau de la défense générale vient de faire l'acquisition de Natel D, à l'intention de la police cantonale. Ceux-ci ont la particularité d'être «priorisables», c'est-à-dire que la direction des Télécom peut changer la fréquence de façon à ce que seuls ces Natels puissent «passer».

Le plan ORCAF

C'est tout d'abord le centre de transmission de la police cantonale qui va mobiliser tous les cadres de l'ORCAF, pour les mettre en place dans deux PC (un PC d'opération et un PC d'engagement). Compte tenu de la surface du canton de Fribourg, il a été considéré qu'un PC d'opération était nécessaire. Il est représenté par une salle ORCAF, située à côté du centre de transmission de la police cantonale, qui va d'ailleurs emménager dans de nouveaux locaux, à Granges-Paccot dès 1996. Ce PC des opérations regroupe une trentaine de personnes. La finalité de ce PC est de mettre les moyens à disposition du front. C'est ici d'ailleurs que l'on retrouve les représentants de la protection civile (canton), sous la forme d'un petit état-major conduit par Gil Verilotte. Le responsable du PC des opérations est le chancelier d'Etat.

Au PC d'engagement, il y a les spécialistes dits du front, notamment ceux qui sont chargés de la coordination et de l'engagement des moyens. La PCi est représentée par M. Rosset, chef cantonal. Ils fonctionnent en qualité de conseillers techniques du chef du PC d'engagement qui est le commandant de la police cantonale, avec un adjoint qui est Daniel Papaux.

Un exemple d'intervention d'ORCAF restreint

«On peut l'illustrer de la manière suivante, poursuit Daniel Papaux: dès le moment où il faut un PC permanent, par exemple dans le cas de l'accident de l'autoroute de Marsens (collision en chaîne impliquant 30 véhicules), cela implique d'avoir un organe de conduite avec des transmissions, du renseignement, un service information, notamment pour l'accueil presse, ce noyau existe; il s'agit de cet état-major ORCAF restreint. Extrêmement mobile, ce PC permanent, dès lors que l'on contacte la police cantonale, est mis en place quel que soit l'endroit du territoire avec l'avantage d'être constitué toujours des mêmes personnes. Il a d'ailleurs été utilisé dans l'affaire de Cheiry, de sinistre mémoire.»

Au service des collectivités

Cet état-major «permanent» sert d'aide de commandement, il se met à disposition des autorités concernées. Pour être complet disons encore qu'il fonctionne comme PC d'engagement, alors que le canton dispose encore d'un PC d'opération situé dans les locaux de la police cantonale.

Finalement, ce dispositif ne se substitue en rien aux responsabilités des communes comme des préfectures de district. Il s'agit plutôt de mettre à disposition des spécialistes, rompus à l'exercice difficile de la conduite et qui disposent des moyens adéquats.

Au niveau de la protection civile, on sait que l'on peut compter sur celle-ci en cas de catastrophe, poursuit Daniel Papaux; cependant la PCi ne sera probablement pas mise en œuvre lors de sinistres de moyennes importances. Sauf bien entendu, si la commune concernée et pour des tâches spécifiques ne la mette sur pied. Ceci est aussi valable pour les tâches de conduite, puisqu'il existe maintenant ce PC permanent axé essentiellement sur la police cantonale qui a l'immense avantage de pou-

voir agir sur l'ensemble du territoire, à n'importe quel moment.

Mais alors quelle est la place de la PCi?

Comme le dit Daniel Papaux, il ne faut pas sous-estimer la force que constitue la PCi. C'est un partenaire de poids, notamment depuis la réforme et l'accent qu'elle met sur la catastrophe. «Lorsque l'événement est de type régional, lorsque plusieurs communes sont concernées, le PC de conduite est mis à disposition, desservi par des spécialistes du canton, mais à l'échelon local il faudra bien qu'il y ait une gestion communale, qui implique forcément que les cadres de la PCi se mettent à disposition des autorités. Mais il est clair que cela s'insère dans un ensemble qui est conduit à l'échelon du canton, ou de la région, avec les spécialistes du canton.»
La protection civile est impliquée par deux services de l'organisation catastrophe. D'abord, elle couvre tout le service de soutien, et ce n'est pas une mince affaire. Sans entrer dans le détail de la mission, disons que le soutien coordonne les moyens demandés, assure la logistique des formations d'interventions (hébergement, nourriture, etc.). Le responsable de l'arsenal est subordonné à la PCi, afin d'assurer la mise à disposition de certains moyens militaires. Le relais sur place est du ressort des organismes communaux.
On retrouve la PCi dans le service du sauvetage. Celui-ci est conduit par l'assurance cantonale des bâtiments (ECAB), par l'intermédiaire de son directeur Pierre Ecoffey. Les détachements catastrophes de la PCi sont donc intégrés à cette cellule sauvetage.
Dans cette cellule, on trouve également les instructeurs des sapeurs-pompiers qui peuvent constituer un groupement, les centres de renfort, les corps de sapeurs-pompiers locaux, parfois aussi certains détachements de pompiers d'entreprise ainsi que les détachements catastrophe de la PCi.
Trois détachements catastrophes sont actuellement en place. Ce sont ceux de Bulle, Düdingen et Fribourg. Ceux-ci comptent environ 120 personnes qui ont toutes accepté de faire partie de l'ORCAF. Ils sont mobilisables par l'AMWA-T. C'est le Service cantonal qui met le matériel à disposition de ces détachements. Pour Daniel Papaux, l'idéal serait que l'on arrive à sept détachements PCi, puisqu'il y a sept centres de renfort des sapeurs-pompiers. Dans ce cadre-là, il est évident, souligne encore Daniel Papaux, que les organismes locaux restent très utiles, mais plutôt dans des tâches dites subsidiaires, comme par exemple la remise en état des sites touchés, comme pour assurer la relève par exemple en matière de sécurité sur place.

Un nouveau concept pour le service sanitaire

Dans le cadre de ce service, c'est le département de la Santé publique qui est responsable. Pour Daniel Papaux, il ne s'agit pas de savoir s'il faut ou non mettre en vigueur le Service sanitaire coordonné, il s'agit plutôt d'un engagement des moyens. Par conséquent, chaque district compte une équipe sanitaire, avec son équipe d'ambulance. Elle peut compter avec l'appui de l'établissement hospitalier intéressé ainsi que sur les médecins trieurs du district (il y a actuellement une dizaine de médecins généralistes qui ont accepté l'idée de cette fonction). Sur le lieu d'un sinistre éventuel, les médecins touchent du matériel sanitaire qui est d'ailleurs géré par la PCi. Actuellement, il y a trois remorques sanitaires, stationnées à Fribourg, Morat et Bulle (ceci correspond à une volonté de décentralisation qui permet une intervention plus rapide en fonction des distances géographiques). Petite particularité, en passant, c'est le budget de la défense générale qui prend en charge les frais d'un nouvel équipement qu'il soit sanitaire ou autre. On voit d'ici les avantages de ce type de situation, puisque ces équipements n'émargent au budget de la PCi. Le même système de financement est valable pour la police, puisqu'il a bien fallu, par exemple, faire l'acquisition d'un véhicule de commandement.
Les sanitaires formés de la PCi seront donc affectés à cette cellule sanitaire.

On optimalise les po san et PSS

Le problème de l'optimalisation des postes sanitaires et des PSS reste posé. C'est Gil Verilotte qui cherche des solutions véritablement utilisables. L'objectif recherché serait d'avoir, au même titre que les détachements catastrophes, trois équipes permanentes pour desservir les postes sanitaires de secours (basés à Bulle, Fribourg, la Singine ou Morat). Si le canton est richement doté en infrastructure, puisque le 90 % des besoins est couvert, ce n'est pas le cas en ce qui concerne les desservants. Ces trois équipes devraient être capables, selon le nouveau concept, de desservir n'importe quel poste sanitaire du canton. Ce serait en quelque sorte des détachements d'intervention sanitaire de la PCi.

Les attentes d'ORCAF

Grâce à la réforme de la protection civile, Daniel Papaux pense que l'on devrait pouvoir compter de plus en plus sur elle. «A terme, poursuit Daniel Papaux, si l'on réussit à réunir les sept détachements catastrophes, ainsi que les détachements sanitaires, on pourra dire que non seulement la PCi est efficace, mais qu'elle contribue de manière déterminante au plan ORCAF.

Il ne restera plus alors qu'à tester l'ensemble. En tout cas, sur le papier cela marche...» Dans ce cadre-là, l'instruction de la protection civile devrait s'axer principalement sur les personnes appartenant à ces détachements et dont la motivation ne peut être mise en doute, dit encore Daniel Papaux; c'est la pierre angulaire de l'organisation. Très prochainement, l'exercice Gotteron devrait voir les détachements de la PCi s'engager à une grande échelle. Cela donnera une bonne idée de l'efficience de celle-ci et de son intégration dans le plan ORCAF. Ce sera aussi l'occasion de tester les échelons de la conduite aux différents niveaux.

Zusammenfassung

Ein kantonales Gesetz bezüglich des Zivilschutzes ist in Freiburg noch in Vorbereitung. Das hat den Kanton nicht daran gehindert, sich eine Organisation zuzulegen, von der man sagen kann, dass sie die Leitung begünstigt. Tatsächlich handelt der Kanton – ohne deswegen die kommunale Autoriät in Frage zu stellen – auf Geheiss des Regierungsrates.

Dies trifft vor allem für den Plan ORCAF (organisation catastrophe du canton de Fribourg / Katastrophenhilfe des Kantons Freiburg) zu. Dieser Plan beruht auf zwei Teilen: einem kantonalen Stab (der die ZS der Aktionen bildet) und einem kleineren Stab, dem die Spezialisten des mobilen ZS angehören. Ganz im Büro für Gesamtverteidigung integriert, hält dessen Vorgesetzter Daniel Papaux die Gesamtheit der für die Planung, Organisation und Inkraftsetzung der verschiedenen Phasen erforderlichen Massnahmen des Plans inne.

Zu diesem Zwecke hat das Verteidigungsbüro die Gesamtheit der notwendigen Kräfte neu gruppiert: Feuerwehrmänner, Polizei, Ambulanzdienst und Zivilschutz. Aus praktischen Gründen verwaltet die Polizei die Gesamtheit der Verbindungen. Was den Vorgesetzten angeht, so ist er bezüglich seiner Handlungen nur dem Regierungsrat und nicht einem Departementschef Rechenschaft schuldig. Die Vorteile sind klar ersichtlich.

Darüber hinaus erlaubt ihm sein eigenes Budget, die verschiedenen Intervenierenden mit Material zu versorgen, ohne dass dies zu Kasse schlägt bei den betroffenen Dienststellen. Wirklich einfallsreich! Es kommt noch hinzu, dass der Kanton über drei Einsatzdetachemente des Zivilschutzes (Freiburg, Bulle und Düdingen) verfügt. In diesem Punkt wünscht sich Daniel Papaux, die Zahl auf sieben erhöhen zu können, so dass sie den Stützpunkten der Feuerwehr entsprechen würde.

Als wertvolle Dienstleistung delegiert das Büro für die Gesamtverteidigung bei einer Schadenlage sogleich einen mobilen ZS mit drei Spezialisten (den Dienstoffizier, einen Mann der Präfektur und den Feuerwehrposten). Diese drei Per sonen bestimmen über die Struktur der Kriseneinsatzstelle, deren Leitung vom Gemeindeammann der Gemeinde (zum Beispiel) oder vom Präfekten übernommen werden kann. Es geht nicht darum, die Verantwortungen der Gemeinden zu schmälern, sondern viel mehr ihnen einen Stab zur Verfügung zu stellen, der mit der schwierigen Aufgabe des Führens vertraut ist. Hinzu kommt, dass sie es sind, die über die Mittel für eine Übermittlung zum ZS der Aktionen verfügen und somit zusätzliche Kräfte zur Verfügung stellen können.

Für Daniel Papaux fügt sich der ZS vorzüglich in dieses System ein, weil der Kanton von Anfang an den Akzent auf die Detachements und die kommunalen Kräfte in subsidiärer Stellung gelegt hat. Ein gleicher Plan ist ebenfalls in Vorbereitung, was die sanitäre Seite anbelangt, so dass auch Formationen gegründet werden können, die jeden San Hist im Kanton versorgen können.

L'USPC Valais innove

rm. Il y a déjà plusieurs années que la section valaisanne contribue activement à l'information de la population sur les buts et objectifs de la protection civile.

Pour sa nouvelle action d'information, la section valaisanne souhaitait mettre à disposition des organisations de protection civile, un instrument de présentation global de l'institution, de nature à animer les rapports d'incorporation.

Grâce au concours de réalisateurs professionnels, la section a réalisé une cassette vidéo de 20 minutes. Celle-ci présente la PCi en général, puis décrit chaque service avec le support d'images tournées en Valais, à différentes occasions. Fort bien documentée, elle décrit aussi les droits, les devoirs, et même les exercices, sur la base des définitions officielles de l'OFPC.

Cette cassette n'est pas seulement réservée à la PCi; elle s'adresse aussi aux écoles comme aux différentes associations liées au sauvetage, en bref à tous ceux qui souhaitent en savoir davantage sur la protection civile.

Pour toute commande,
s'adresser directement aux réalisateurs :
Marc Bossert
Ch. des Dailles 11
1870 Monthey
téléphone 025 71 15 75
fax 025 71 89 36
ou
François Jacquemin
Vieux-Port 6
1896 Vouvry
téléphone 025 81 28 61
Version française seulement.
Prix Fr. 30.–

AKTO AG
Abdichtungen für Trinkwassertanks
– Alt- und Neubauten
– Dauerhaft
– Rissüberbrückend bis 1 mm
– Zähelastisch
– Einfache Reinigung
– Selbsttragend
Steinhügelstrasse 17 8968 Mutschellen ☎ 057 33 56 85, Fax 071 61 13 30
Rosenweg 5 8590 Romanshorn ☎ 071 61 19 49, Fax 071 61 13 30

marcmetal
Pour votre abri

Modernisation selon ITMO
Fermetures
Ventilations
Mobilier
selon ITAP / ITAS
1052 Le Mont-S-Lausanne VD
En Budron C
Tel. 021-652 40 91
Fax 021-652 75 44

PHOTOS: RM-INFO, PULLY

Sous l'effet de la chaleur, la façade s'effondre sur elle-même.

Catastrophe évitée de justesse

Fontainemelon: un village meurtri

rm. Une des fabriques du groupe SMH, fleuron de Fontainemelon et de toute une région prend feu, et c'est tout l'avenir socio-économique qui est brutalement remis en question. Au-delà de l'événement, on peut légitimement s'interroger sur la pauvreté de la structure de la PCi, due à un manque de responsabilité des autorités communales.

Sans revenir sur l'incendie lui-même, rappelons tout de même qu'un banal travail de soudure a failli créer une véritable catastrophe. Il faut dire que cette partie de l'usine ETA SA contenait tout ce qu'il fallait en matière de produits chimiques pour littéralement empoisonner une bonne partie de la vallée. Le feu lui-même a été difficile à combattre et à maîtriser, dans la mesure où les machines de production utilisant une grande quantité d'huile faisaient ressembler cette partie de l'usine à une gigantesque poêle à frire.

Les sapeurs-pompiers de Fontainemelon, sous le commandement du capitaine Marcel Leuenberger ont lutté pied à pied, pour empêcher la propagation du feu à l'ensemble de l'usine. Devant l'ampleur du sinistre six centres de secours sont intervenus, dont: Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Cortaillod, Raffinerie de Cressier, ainsi que des renforts de Dombresson, Savagnier, etc. L'eau a été utilisée en si grande quantité que la pression a chuté de manière telle que le village a été privé d'eau.

On évacue

Le mardi après-midi, un grand dégagement de fumée menaçait l'est du village, notamment un home pour personnes âgées à Vert-Bois et quelques habitations. Craignant que ce nuage ne soit toxique, compte tenu de la nature des produits entreposés, les autorités décident l'évacuation de la partie directement menacée.
La protection civile ne disposant pas de locaux ou d'abris publics utilisera la ferme Matile pour abriter les personnes âgées. Le transport sera entièrement pris en charge par les véhicules des pompiers et de la police. Quant à la septantaine d'habitants restants, ils seront pris en charge par la PCi de Chézard et emmenés à la Rebatte.

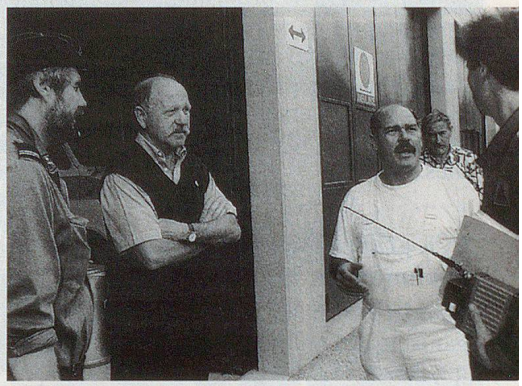

W. Fagherazzi, conseiller municipal, en discussion avec Pascal Vullième, chef de l'OPC et Jean Mägerli du Service cantonal PCi.

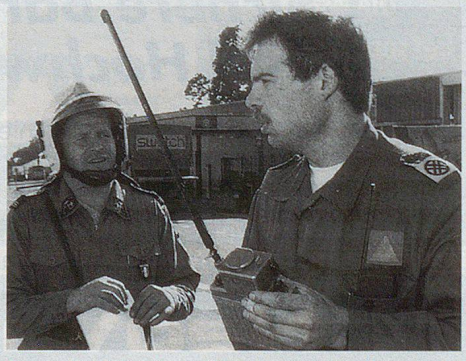

Le capitaine Marcel Leuenberger demande du matériel.

Les ouvriers de l'usine commencent l'évacuation des déchets de leurs ateliers.

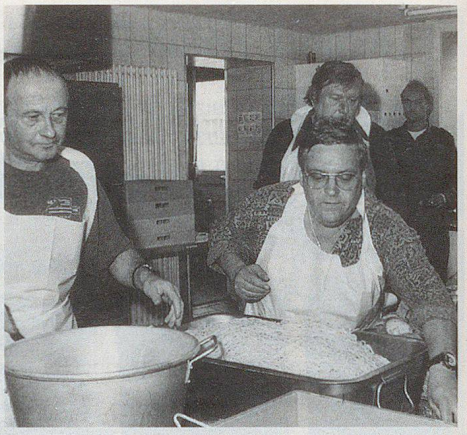

L'équipe de cuisine à la ferme Matile (de gauche à droite): Francis Perret, Jean-Pierre Sunier, Hervé Bühler et (ci-dessous) Ruth Sunier.

Encore des spaghetti bolo?

Le danger étant écarté, les habitants regagneront leurs habitations déjà dans la soirée. Quant aux personnes âgées, afin de leur éviter un trop grand choc, elles passeront la nuit à la ferme Matile. Ce n'est que le mercredi, et grâce à l'aide d'un groupe sanitaire de l'armée stationné à Bôle, et d'un bus mis gracieusement à disposition par la société des transports du Val de Ruz, que ces personnes pourront regagner le home.

Dès le jeudi et pour quelques jours encore, la PCi restera à disposition, notamment pour du prêt de tenues, voire de matériel. En effet, les travaux d'évacuation des locaux dévastés seront effectués en grande partie par le personnel de l'usine, celui-là même qui travaillait dans les locaux incendiés.

PCi, graves lacunes des autorités communales

Pour Pascal Vullième, nouveau chef de l'organisme de Fontainemelon, heureusement que la solidarité a joué. En effet, bien que disposant sur le papier de quatre-vingts hommes, il n'a pu en réunir que quatre décidés à venir prêter main-forte, dont les deux cuisiniers. «A ce maigre effectif, il faut pourtant ajouter les épouses qui se seront dépensées sans compter et sans solde, souligne Pascal Vullième. Et malgré tout, on aura pu nourrir des sauveteurs (police, pompiers, armée), héberger, voire réconforter des personnes âgées, en bref répondre présent.»

Rencontré sur place, Pascal Vullième ne cachait pourtant pas un certain désarroi de ne pouvoir et de n'avoir pu faire plus, ainsi qu'un certain agacement vis-à-vis de ce que l'on peut considérer comme un manque de responsabilité des autorités.

En effet, bien que faisant partie d'un regroupement de la commune de Cernier, Fontainemelon est l'une des dernières communes du canton de Neuchâtel à n'avoir aucune infrastructure, ni véhicule, ni matériel suffisant. Pour preuve, Dombresson a prêté une vingtaine de couvertures (!). Sans compter que le matériel est entassé en partie dans des locaux des travaux publics, et le reste chez les sapeurs-pompiers. D'ailleurs, le poste de commandement, si l'on peut dire, est un «bureau» quasiment squatté dans les locaux du service du feu.

Le seul local disposant de dortoirs, d'une grande salle et d'une cuisine est la ferme Matile, locaux que se partagent, sur réservation, la PCi, l'armée, les sociétés locales ainsi que des privés. Nettement insuffisant en regard des zones de danger que compte la région et que chacun connaît. ▲

Die bessere Lösung

Sichere Barrieren für Lösch- und Hochwasser

Schäden durch kontaminiertes Löschwasser oder Wassereinbruch lassen sich wirksam verhindern. Sorgen Sie vor mit Rückhaltebarrieren!

■ leicht und absolut dicht ■ immer einsatzbereit

Verlangemn Sie Unterlagen!

NeoVac Im Dienste der Umwelt

9463 Oberriet Eichaustr. 1 Tel. 071/780 180 Fax 071/78 35 66